



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le patrimoine naturel francilien au chevet du patrimoine culturel : 60 chênes sortis du bois et destinés à la reconstruction de Notre-Dame de Paris**

Ferrières, le 16 septembre 2021 – À l’aube des Journées européennes du patrimoine, l’Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France, gestionnaire de plus de 10 000 hectares de forêts, fait don de 60 chênes de grande qualité, destinés à la reconstruction de Notre-Dame de Paris, et plus particulièrement de sa flèche et sa charpente. Le jeudi 16 septembre, l’AEV et ses partenaires ont ainsi procédé à leur débardage (enlèvement), une étape clé avant de rejoindre les scieries puis le chantier de restauration de ce monument qui compte parmi les joyaux de notre patrimoine.

Issues des coupes de sujets exceptionnels, avoisinant **les 110 centimètres de diamètre** et pouvant atteindre jusqu’à **35 mètres de hauteur** du pied à la cime, ces bois marqués à l’effigie de Notre-Dame, et dont certains sont bicentenaires, connaîtront alors une destinée hors du commun.

Cette contribution équivaut à **25 % du bois fourni par les collectivités de France**, et vient compléter l’enveloppe de 10 millions d’euros accordée par la Région Île-de-France pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris. La mobilisation de ces chênes issus des forêts régionales franciliennes et plus particulièrement de la [Forêt régionale de Ferrières](#), en Seine-et-Marne, permet ainsi d’alimenter en circuit court ce chantier de reconstruction de grande ampleur. Un geste fort, en total accord avec la Stratégie régionale pour la Forêt et le Bois adoptée par le Conseil régional<sup>[1]</sup>.

**Le plan d’aménagement de la Forêt régionale de Ferrières intègre, dès le départ, la mise à terre de chênes, pour permettre une gestion durable et une régénération naturelle des boisements.** Ceux-ci vont simplement connaître un avenir peu commun. Avant d’être pris en main par les compagnons charpentiers, ils ont nécessité **la coordination de corps de métier et d’artisans à la pointe de leur savoir-faire** (marteleurs, éhousseurs, élagueurs, abatteurs, débardeurs...). Cette opération met en lumière la qualité des forêts franciliennes gérées par l’AEV qui, depuis plus de 40 ans, mène une gestion exemplaire et apporte son expertise dans l’articulation des fonctions sociales, écologiques et économiques des forêts péri-urbaines.

*« Grâce au savoir-faire des agents de l’AEV et de nos partenaires, le patrimoine naturel vient au chevet du patrimoine culturel. Je suis aujourd’hui fière et honorée que les bois issus de nos forêts régionales connaissent une destinée exceptionnelle en rejoignant le chantier de restauration de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, un des emblèmes culturels de notre pays », conclut Anne Cabrit, Présidente de l’Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France.*

---

[1] <https://www.iledefrance.fr/strategie-regionale-pour-la-foret-et-le-bois-2018-2021>

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

---

**Claire Ciangura**

Chargée de Communication

Tel : 01 83 65 38 13 - Mobile : 06 16 40 33 93

Mail : [cciangura@aev-iledefrance.fr](mailto:cciangura@aev-iledefrance.fr)

À propos de l'Agence des espaces verts

---



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)